

<https://arts-et-culture-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article495>

Ecoles // Appel à projets EAC 2024-2025 // du 2 avril au 24 mai 2024

- Parcours et Projets en Education Artistique et Culturelle - Monter un projet en Education Artistique et Culturelle -



Date de mise en ligne : mardi 2 avril 2024

Copyright © Arts et Culture 42 - Tous droits réservés

La saisie de vos demandes de subventions pour les projets EAC pour l'année scolaire 2024-2025 aura lieu **du 2 avril au 24 mai 2024** sur ADAGE.

Le nouveau cahier des charges est en ligne directement depuis ADAGE, dans les documents d'accompagnement, ou en suivant ce lien : <https://www.ac-lyon.fr/appele-a-projets-en-education-artistique-et-culturelle-122510> (**en fichier attaché à cet article**).

Cet appel à projet vise à promouvoir les **heures d'intervention d'artistes** dans vos projets.

Les budgets des projets sont à construire avec les différents partenaires de l'école.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos CPC référents culture et/ou des CPD arts et culture.

Pensez à les solliciter bien en amont pour relecture de vos projets.

Les avis des IEN seront mis après la clôture de l'appel, entre le 24 mai et le 30 mai 23h.

Les projets conduits les années précédentes dans les écoles du département sont consultables sur ADAGE ainsi que les partenaires culturels mobilisés.

